

UVSQ

université PARIS-SA

LA CLINIQUE DE LÉGISTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

Mission de la Clinique de légistique en Côte d'Ivoire

La Clinique de légistique participe au développement des cliniques juridiques en Côte d'Ivoire

Au cours de la semaine du 3 février 2020, la Clinique de légistique de l'UVSQ – Paris-Saclay a apporté son expertise au développement des cliniques juridiques dans les établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un projet du Réseau des cliniques juridiques francophones (RCJF : www.cliniques-juridiques.org), soutenu par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et par le Bureau du Québec à Abidjan.

La Clinique de légistique a ainsi fait part de son expérience auprès de l'ÉNA de Côte d'Ivoire (Abidjan), de l'Université des Lagunes (Abidjan) et de l'Université Alassane Ouattara (Bouaké).

Photo : *Sortie de réunion à l'ÉNA de Côte d'Ivoire, en présence de sa directrice et de ses autres représentants, du trésorier du RCJF, et des experts des cliniques juridiques de Sherbrooke (Canada), de Paris 8 Vincennes – Saint Denis et de l'UVSQ – Paris-Saclay (France).*